



Le + syndical



Le bureau du Comité Central d'Entreprise ALCATEL LUCENT France s'est réuni aujourd'hui à Vélizy pour préparer l'élaboration de l'ordre du jour du CCE des 13 et 14 février par le Secrétaire et le président du CCE :

- Information sur activités ALCATEL LUCENT France pour les Business Division et conséquences sur l'emploi
- Ce CCE ne fait pas encore partie stricto sensu de la procédure lié à un éventuel Plan Social d'Entreprise.
- Le CCE disposera d'un point sur la situation économique de l'entreprise et un livre IV et proposition de livre III seront remis à l'issue de ce CCE. (documents établis dans le périmètre des nouvelles organisations en vigueur depuis le 01/01/2007) .
- L'expert du CCE assistera à ce CCE. Les responsables opérationnels seront présents.
- Les périmètres ex-Lucent et ex-Nortel seront inclus dans les exposés et documents.
- L'expert sera désigné pour les comptes 2006 et 2007.
- Au lendemain se tiendront des Comités D'établissement extraordinaire.
- Les sureffectifs seront connus. Par activité et par établissement. Le processus légal démarrera rapidement ensuite.